



**TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SUR
LE TENNIS DE TABLE CORPORATIF EN ILE-DE-FRANCE
SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER...**

édition 4 de janvier 2015

Sommaire

Création d'un club	1
Affiliation du club à la FFTT	2
Licence - Certificat médical	2
Qualification corporative	2
Engagements dans des compétitions corpo.	3
Commission régionale corporative	3
Organigramme	3
Où envoyer vos documents ?	4
Vous avez une question à poser. A qui s'adresser ?	4
Adresses de la Ligue régionale et des Comités départementaux	5
La commission régionale corporative d'Ile-de-France	6
Représentants départementaux "corpo"	7
Liste des compétitions corporatives	7

Il a semblé utile d'écrire un vade-mecum détaillé à l'usage des responsables actuels et futurs de clubs afin de leur dire ou de leur rappeler à qui ils doivent s'adresser pour avoir des réponses à des questions. Il y a certes l'appel au "copain" que nous connaissons mais il y a quand même parmi tous les dirigeants du tennis de table, "corpo" ou pas, des "incontournables" et des "spécialistes" qui sont les plus à même de vous renseigner.

Le tableau qui va suivre vous indique "les bonnes adresses" à partir du moment où trois ou quatre joueurs ou joueuses décident de créer un club puis de jouer.

Il est vivement souhaitable que le futur club dispose d'une salle avec au moins deux tables de compétition et il est nécessaire que les joueurs soient libres jusqu'à environ 22h le soir des compétitions* dans lesquelles ils s'engagent.

(*): voir liste des compétitions à la page 7.

Création d'un club

Si une association sportive existe au sein de votre société, il suffit de créer une section tennis de table et d'élire un bureau comprenant au moins un(e) président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e) et de la déclarer. Les trois membres du bureau doivent être obligatoirement licenciés à la FFTT.

S'il n'existe pas d'association sportive, il faut en créer une. Vous devez alors vous adresser à votre préfecture (celle de Police pour Paris) ou sous-préfecture, au Comité départemental de la FFTT, pour obtenir et envoyer les documents nécessaires à cette création. Il faut en particulier créer les statuts de l'association.

Vous pouvez obtenir des informations sur le site "www.service-public.fr" puis en cliquant sur "**Associations**". Il n'y a pas de frais administratifs.

Vous pouvez aussi utilement contacter au préalable un membre de la Commission régionale corporative, dont l'existence et le rôle vous sont expliqués plus loin, ou un représentant départemental (voir liste en fin de texte). Il vous expliquera ce qu'est "la corpo" de tennis de table.

Il faut maintenant vous affilier à la FFTT... avec laquelle vous n'aurez a priori aucun lien direct si ce n'est par la réception de sa revue périodique "Ping Pong Mag".

Affiliation du club à la FFTT

Les formalités de création d'association ou d'ajout d'une section tennis de table sont validées par un récépissé officiel. Vous devez l'adresser au comité de la FFTT de votre département, dont les coordonnées sont indiquées en fin de texte, qui vous enverra les documents à remplir et à renvoyer pour obtenir votre affiliation.

Vous devez désigner un **correspondant** du club. Le choix du correspondant est très important car c'est à lui - **et à lui uniquement** - qu'est adressée toute la correspondance destinée à son club. Il est vivement recommandé qu'il dispose d'une adresse E-mail. Ce correspondant n'est pas obligatoirement le président. Son nom figurera sur le site de gestion "SPID" ¹ de la FFTT.

Reste maintenant à engager vos joueurs dans des compétitions. Ils peuvent être salariés ou retraités de l'entreprise, conjoint(e)s, concubin(e)s, descendant(e)s de moins de 25 ans et des extérieurs peuvent être admis sous certaines conditions.

L'affiliation est gratuite la 1^{ère} année pour un nouveau club, la réaffiliation est de l'ordre de 200 euros (hors coût des licences). Une aide en dotation de matériel est offerte par la Ligue aux nouveaux clubs.

Licence - Certificat médical

Vos joueurs doivent être licenciés à la FFTT, soit dans le club corpo lui-même, soit dans un club dit "libre". En effet, le fait d'appartenir à un club corpo n'exclut pas d'être licencié dans un club "libre" (non corpo) ou même d'être dans un club disputant les deux types de compétitions.

Pour les nouveaux joueurs, comme pour les renouvellements de licences, 2 procédures sont à la disposition des clubs:

- Remplissage d'un bordereau fourni par le Comité Départemental
- Saisie dans SPID (« Espace mon club »), permettant une qualification immédiate

Quel que soit la procédure retenue, le joueur doit être en possession d'un certificat médical en cours de validité (datant de moins d'un an).

Le coût d'une licence, variable par département, était de 40,50 euros pour la saison 2014-2015 dans les Yvelines.

Qualification corporative

Les compétitions corporatives sont réservées aux joueuses et joueurs d'associations créées au sein d'entreprises, d'organismes et membres d'une même profession "du monde du travail". Ils doivent attester de cette appartenance par un document à faire signer par un responsable de la DRH ou par une copie de bulletin de paye.

¹ **SPID** (Système Pongiste d'Information Décentralisé) est le logiciel de gestion des joueurs et des compétitions de la FFTT (spid.fftt.com). Il n'est accessible que partiellement et avec un mot de passe et un identifiant délivrés à chaque correspondant de club.

Engagements dans des compétitions corpo.

Ils sont à faire auprès de la Ligue de l'Ile-de-France dont les coordonnées sont à la page 5.
Il sera demandé au président du club de désigner un correspondant "corpo" qui recevra toutes les informations concernant les épreuves et leurs règlements. Il est très souhaitable que ce correspondant soit le même que celui indiqué au Comité départemental et figurant sur "SPID".

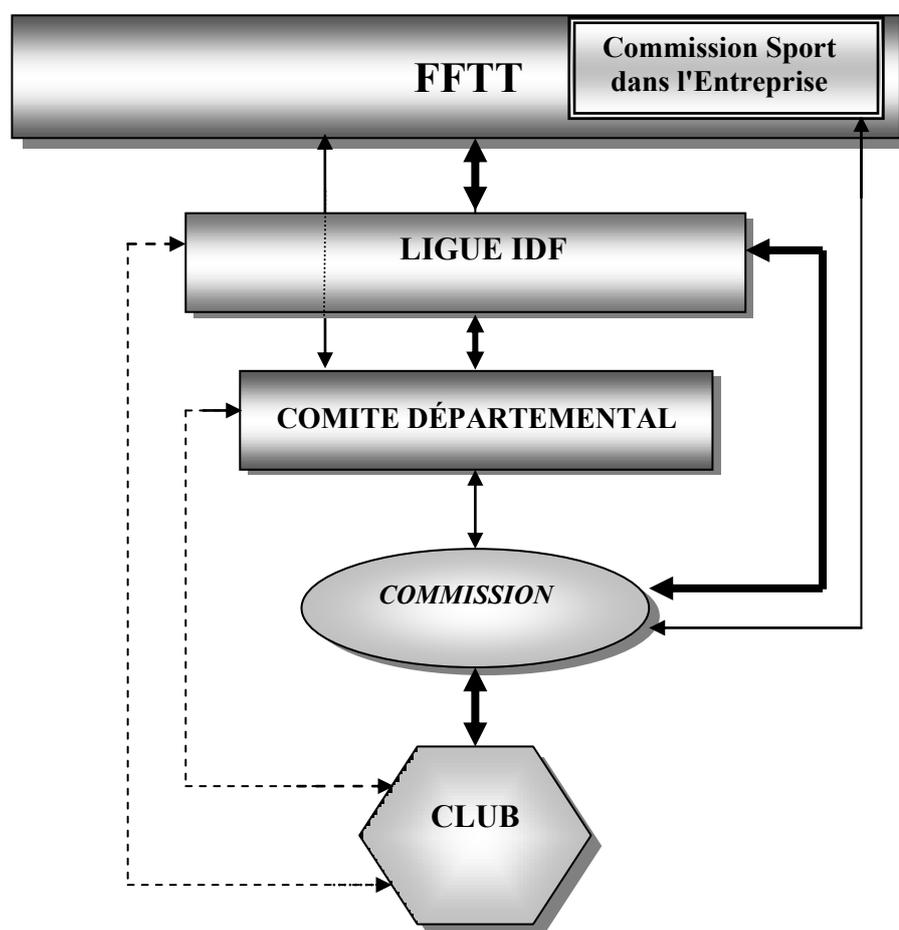
Commission régionale corporative

La gestion générale des épreuves est assurée par une commission présidée par un membre du Comité directeur de la Ligue. Elle comprend un bureau et des responsables sportifs, **tous bénévoles**.

La liste des membres (pour la saison 2014/2015) est donnée à la page 6.

Cette commission diffuse un bulletin mensuel dont un membre du bureau est rédacteur en chef et il est édité et diffusé par la Ligue. Il est le moyen d'information officiel entre la commission et les clubs et les joueurs mais de nombreuses informations sur les épreuves (convocations, résultats) sont aussi données par des responsables sportifs via Internet. Ce bulletin est envoyé au correspondant indiqué au Comité (voir rubrique "Affiliation à la FFTT" à la page 2). Si votre correspondant "corpo" est différent, celui-ci ne recevra pas les informations "corpo", alors qu'il est concerné, et il ne saura rien de nos épreuves !

Organigramme



Où envoyer vos documents ?

- **Affiliation ou réaffiliation :** Comité Départemental
- **Demande de licence :** Comité Départemental
- **Inscription à une compétition :** Ligue Régionale d'Ile-de-France
- **Justificatif pour la qualification corporative :** Ligue Régionale d'Ile-de-France

Vous trouverez les adresses complètes des ces organismes à la page 5.

Vous avez une question à poser. A qui s'adresser ?

- **Questions concernant l'affiliation à la FFTT**
A poser au comité départemental (voir page 5).
- **Questions concernant les demandes de licences**
A poser au comité départemental (voir page 5).
- **Questions concernant la qualification "corpo" et l'inscription à une compétition corpo**
A poser à la Ligue régionale d'Ile-de-France (voir page 5), à un membre du bureau (voir page 6).
- **Questions d'ordre général**
A poser à un membre du bureau de la commission corporative (voir page 6).
- **Questions de règlements**
A poser au secrétaire du bureau de la commission corporative (voir page 6).
- **Questions concernant le déroulement d'une épreuve**
A poser au responsable de l'épreuve ou au responsable de poule s'il s'agit des championnats ou du critérium (voir page 6).
- **Questions concernant le classement individuel**
A poser par écrit au responsable des saisies des résultats de l'épreuve considérée (voir page 6).
- **Requête, contestation ou suggestion concernant les épreuves**
Elles sont à adresser au président ou au secrétaire de la commission corporative, par lettre ou e-mail, pour mise à l'ordre du jour d'une réunion du bureau.

Adresses de la Ligue régionale et des Comités départementaux

-
- **Ligue régionale d'Ile-de-France** 1-3, rue de la Poterie, 93200 ST DENIS
Tramway : T8, station « Delaunay Belleville »
☎ : 01 55 87 26 90
E-Mail : iledefrance@fftt-idf.com Web : <http://www.fftt-idf.com/>
-
- **CDTT 75** 1-3, rue de la Poterie, 93200 ST DENIS (*même adresse que la Ligue*)
E-Mail : secretariat@paristt.com Web : <http://www.paristt.com/>
-
- **CDTT 77** Bâtiment C, 38 quai Bourgoin, 91100 CORBEIL ESSONNES
☎ : 01 60 89 30 44
E-Mail : cdtt77@gmail.com Web : <http://www.cdtt77.com>
-
- **CDTT 78** 31A route de Paris, BP21, 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN
☎ : 01 34 89 97 69 - Fax : 01 34 89 33 66
E-Mail : secretariat@cd78fftt.fr Web : <http://www.cd78fftt.fr/>
-
- **CDTT 91** Maison des Comités Sportifs, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 MENNECY
☎ : 01 69 23 44 39
E-Mail : secretariat@cdtt91.fr Web : <http://www.cdtt91.fr>
-
- **CDTT 92** 1-3, rue de la Poterie, 93200 ST DENIS (*même adresse que la Ligue*)
☎ : 01 58 34 70 73
E-Mail : cdtt92@wanadoo.fr Web : <http://www.ping92.com/>
-
- **CDTT 93** 1-3, rue de la Poterie, 93200 ST DENIS (*même adresse que la Ligue*)
☎ : 01 48 31 83 22
E-Mail : fftt.ssd@wanadoo.fr Web : <http://www.cd93tt.fr>
-
- **CDTT 94** 38-40 rue Saint Simon, 94000 CRETEIL
☎ : 01 42 07 66 69
E-Mail : com.dep.94.tt@gmail.com Web : <http://www.cd94tt.com>
-
- **CDTT 95** 106 rue des Bussys, 95600 EAUBONNE
☎ : 09 62 62 62 72
E-Mail : cd95tt.secretariat@wanadoo.fr Web : <http://www.cd95tt.fr/>
-

La commission régionale corporative d'Ile-de-France

MEMBRES DU BUREAU

Président : RAY Jacques, 11 avenue du Dr Lacroix
94270 LE KREMLIN-BICETRE.
Tél. Domicile : 01 42 11 04 82. Portable 06 09 06 79 63.
E-Mail : jacques.ray1@free.fr

Membre du comité directeur de la Ligue d'Ile-de-France
Coupes corporative d'Ile-de-France Albert Nello Decroix
et consolation. Championnat individuel masculin.

Secrétaire : BELLIN Michel 4 allée des cygnes
78480 VERNEUIL SUR SEINE. Tél. Portable : 06.72.06.04.17
E-Mail : michel.bellin@gmail.com

règlements des épreuves, rédaction et diffusion des PV
de réunions, rédaction en chef du bulletin.

Secrétaire adjoint : BACHTOLD Jacques,
9 square Léon Jouhaux, 77410 CLAYE SOUILLY
Tél. Domicile : 01 77 82 09 41. - Portable : 06 88 56 20 22,
E-Mail : jacques.bachtold@club-internet.fr

Recensement des engagements, centralisation des résultats,
annuaire des associations, diffusion des informations par internet.

HAUFF Maurice, 32 rue de St-Germain, 78260 ACHERES.
Tél. Domicile : 01 39 11 01 04 ou 01 74 12 85 03.

E-Mail : corpos.mh@noos.fr
Calendrier, qualifications corpo.

MONGET-SARRAIL Claude, 5 rue Plisson, 94160 St-MANDE.
Tél. Domicile : 01 43 65 24 41. E-Mail : monget@free.fr

Saisie de tous les résultats sur SPID, rubrique "corpo" sur le site
internet de la Ligue.

de BENQUE d'AGUT Elisabeth, 300 rue de Vaugirard,
75015 PARIS. Tél. Domicile : 01 58 45 12 73

Championnat individuel féminin, problèmes concernant les
féminines, palmarès et récompenses.

RESPONSABLES SPORTIFS des EPREUVES CORPORATIVES

BACHTOLD Jacques,
9 square Léon Jouhaux, 77410 CLAYE SOUILLY
Tél. Domicile : 01 77 82 09 41. - Portable : 06 88 56 20 22,
E-Mail : jacques.bachtold@club-internet.fr
Responsable de poule, championnat 1ere division

HERER Christophe, 16 rue de la Princesse,
78430 LOUVECIENNES Tél. Domicile : 01 39 18 01 11.
Tél. Travail : 01 58 35 84 56 Portable : 06 08 76 55 21.
E-mail : christophe.herer@irsn.fr
Responsable de poule, championnat 2eme division

HAUFF Maurice, 32 rue de St-Germain, 78260 ACHERES.
Tél. Domicile : 01 39 11 01 04 ou 01 74 12 85 03.
E-Mail : corpos.mh@noos.fr
Calendrier, qualifications corpo.
Responsable de poule, championnat 3eme division

COMPTE Olivier, 109 rue de la Glacière,
75013 PARIS.
Tél. Domicile : 01 45 89 24 37. Tél. Travail : 01 53 44 29 54.
E-Mail : olivier.compte@finances.gouv.fr
Responsable de poule, critérium 1ere et 2 eme division

RAY Jacques, 11 avenue du Dr Lacroix
94270 LE KREMLIN-BICETRE.
Tél. Domicile : 01 42 11 04 82. Portable 06 09 06 79 63.
E-Mail : jacques.ray1@free.fr
**Coupes corporative d'Ile-de-France Albert Nello Decroix et
de consolation. Championnat individuel masculin.**

de BENQUE d'AGUT Elisabeth, 300 rue de Vaugirard,
75015 PARIS.
Tél. Domicile : 01 58 45 12 73

Championnat individuel et vétéran féminin

MARCHEBOUT Philippe, 4 place Henri d'Astier,
94220 CHARENTON-LE-PONT. Tél. Travail : 01.57.53.25.53
E-Mail : philippe.marchebout@finances.gouv.fr
Championnat individuel vétéran masculin.

PLESSIS Patrick, 8 rue de la Paix,
92700 COLOMBES
Tél. Domicile : 01 47 84 99 91.
E-mail : patrick.plessis@orange.fr
Challenge LECLÉT + participation au bulletin (vie des associations).

JAUSET Marie-Thérèse
91 bd de la République, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél. Domicile : 01 74 62 20 97. - Portable : 06 60 71 81 64,
E-Mail : maritej@noos.fr
Tournoi de clôture

LEWI Philippe
5 rue John Dos Passos, 94320 THIAIS
Tél. Portable : 06 81 61 21 24,
E-Mail : philippe.lewi@sfr.fr
Tournoi de clôture

Représentants départementaux "corpo"

Départ.	Nom - prénom	Adresse	Téléphone	E-mail
CD 75				
CD 77				
CD 78	BELLIN Michel	4 allée des Cygnes, 78480 VERNEUIL SUR SEINE	06 72 06 04 17	michel.bellin@gmail.com
CD 91				
CD 92	POUPIN Virginie	Bat. D2, 22 rue Léon Martine, 92290 CHATENAY MALABRY	06 63 18 46 52	virginie.poupin@yahoo.fr
CD 93				
CD 94	RAY Jacques	11 avenue du Dr Lacroix 94270 LE KREMLIN-BICETRE	01 42 11 04 82	jacques.ray1@free.fr
CD 95				

Liste des compétitions corporatives

Liste des compétitions corporatives dotées par la Ligue

Désignation	Jour	Tarif (en €) ¹
Championnat masculin (6 joueurs)	mardi ²	45,00
Critérium masculin (3 joueurs)	mercredi ²	25,00
Coupe de Paris Albert Nello DECROIX (2 joueurs)	Mardi, mercredi ²	15,00
Individuels féminins	jeudi ³	12,00
Individuels Vétérans féminins	jeudi ³	12,00
Individuels masculins	Mardi, mercredi ³	12,00
Individuels Vétérans masculins	lundi ³	12,00

Liste des compétitions corporatives non dotées par la Ligue

Désignation	Jour	Tarif (en €) ¹
Challenge mixte LECKET	lundi	gratuit
Challenge interministériel organisé par l'USSIM	jeudi	gratuit

notes :

1. Tarifs donnés à titre indicatif et correspondant à la saison 2014-2015.
2. Par équipe
3. Par joueuse ou joueur

Les règlements complets de toutes ces épreuves sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la Ligue, chapitre « Corpo ».